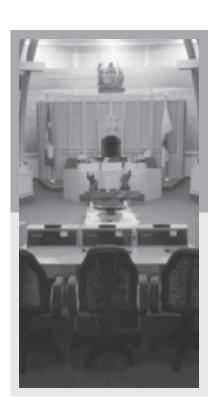


# Rapport du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative du Nunavut — 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Soutien aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes



# Rapport du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative du Nunavut — 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Soutien aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes

This document is also available in English and Inuktitut.

COOL MASSICPYLES 4DA DASSICO

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le vérificateur général du Canada, 2019.

 $N^{o}$  de catalogue FA3-155/2019F-PDF ISBN 978-0-660-30934-7





Office of the Auditor General of Canada

À l'honorable Président de l'Assemblée législative du Nunavut,

J'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée législative du Nunavut mon rapport sur le soutien aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes, conformément aux dispositions de l'article 48 de la *Loi sur le Nunavut*.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vérificateur général du Canada par intérim,

Sylvain Ricard, CPA, CA

5/6

Ottawa, le 4 juin 2019

# **Table des matières**

Introduction	1
Contexte	1
Objet de l'audit	3
Constatations, recommandations et réponses	3
Élèves du secondaire	5
Le ministère de l'Éducation n'a pas préparé les élèves en vue de leur transition vers le postsecondaire ou l'emploi	5
Apprenants adultes	18
Les apprenants adultes étaient confrontés à des obstacles qui entravaient leur perfectionnement scolaire	18
Conclusion	30
À propos de l'audit	31
Tableau des recommandations	36

### Introduction

### Contexte

### Éducation et emploi

- 1. Le gouvernement du Nunavut s'est donné comme priorité d'offrir aux enfants, aux jeunes et aux adultes une éducation et une formation qui les préparent à contribuer positivement à la société et à occuper un emploi valorisant. Selon le gouvernement, il est essentiel d'offrir de bonnes possibilités d'éducation et de formation pour assurer la vitalité, la force et l'épanouissement du Nunavut.
- 2. Au début de l'année scolaire 2018-2019, le Nunavut comptait près de 2 800 élèves du secondaire (de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année). Instruire les élèves, leur donner une orientation et du soutien et leur offrir des expériences d'apprentissage pratique peuvent les aider à réussir leur transition vers des études postsecondaires ou le marché du travail. Il est important que les adultes qui veulent améliorer leur niveau de scolarité, notamment perfectionner leurs compétences scolaires ou leur niveau d'alphabétisation, obtenir un diplôme d'études secondaires ou poursuivre des études postsecondaires, aient accès à des programmes d'éducation.
- 3. En plus de renforcer et de dynamiser le territoire, le gouvernement du Nunavut pourrait mieux remplir ses obligations aux termes de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut s'il réussissait à accroître le nombre d'Inuits qui possèdent un diplôme d'études secondaires ou qui ont suivi des études postsecondaires. Ainsi, aux termes du chapitre 23 de cet accord, le gouvernement du Nunavut est tenu d'accroître, à un niveau représentatif de 85 %, le nombre d'Inuits qui occupent un emploi au gouvernement. Or au 30 septembre 2018, les Inuits représentaient environ 50 % des 3 500 fonctionnaires de l'administration publique du Nunavut. Par ailleurs, près de 1 500 autres postes étaient vacants. Généralement, ces postes exigent à tout le moins un diplôme d'études secondaires ou certaines études postsecondaires. C'est donc dire qu'il y aurait plus de candidats à ces postes et à d'autres postes au sein des secteurs public et privé du Nunavut si on augmentait le nombre d'Inuits détenant un diplôme d'études secondaires ou ayant suivi des études postsecondaires.

### Rôles et responsabilités

4. **Ministère de l'Éducation** — Il incombe au ministère de l'Éducation d'assurer la mise en œuvre de programmes et de services qui appuient l'éducation préscolaire et l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Le Ministère est aussi chargé d'encadrer l'établissement de la structure de gouvernance, des politiques et de la planification stratégique en ce qui a trait à la formation des adultes au territoire. Il doit notamment mettre en œuvre des programmes qui favorisent l'égalité des chances et

encouragent l'alphabétisation et la numératie des adultes ainsi que l'acquisition des compétences essentielles à l'employabilité. Selon sa propre vision, le Ministère souhaite qu'un plus grand nombre de Nunavummiut soient instruits et autonomes, que le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Nunavut soit comparable à celui dans le reste du Canada et qu'une majorité de jeunes obtiennent un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires, et qu'ils acquièrent les mêmes compétences que les diplômés de partout ailleurs au Canada.

- 5. Le Ministère gère 44 écoles dans l'ensemble du territoire. Les 25 collectivités du Nunavut ont toutes accès à une école secondaire. Le Ministère disposait d'un budget de 213 millions de dollars pour l'exercice 2018-2019. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 10 814 élèves étaient inscrits à l'école. Le Ministère gère les écoles et supervise les volets des programmes scolaires en collaboration avec les administrations scolaires de district, qui sont des organismes locaux élus.
- Collège de l'Arctique du Nunavut Seul établissement postsecondaire du Nunavut, le Collège dispense divers programmes d'études de niveau collégial et universitaire menant à un certificat, à un diplôme ou à l'obtention d'un grade universitaire; des programmes d'éducation de base pour les adultes; et des programmes d'insertion professionnelle. Il offre par ailleurs des programmes de préparation aux études supérieures destinés aux personnes qui n'ont pas la scolarité requise pour être acceptées dans les programmes d'études postsecondaires du Collège, notamment en sciences infirmières, en enseignement ou en technologies environnementales. Les programmes du Collège sont offerts dans les campus d'Iqaluit, de Rankin Inlet et de Cambridge Bay ou dans les centres d'apprentissage communautaires du Nunavut. Le Collège possède aussi un centre de formation culturelle (Piqqusilirivvik) à Clyde River, qui offre des programmes de cours à Baker Lake et à Igloolik. Il exploite en outre l'Institut d'innovation et de recherche du Nunavut à Iqaluit, qui offre des programmes à Pond Inlet.
- 7. **Ministère des Services à la famille** Le Ministère gère et met en œuvre les programmes d'aide financière du territoire qui sont destinés aux apprenants adultes :
  - Aide financière aux étudiants du Nunavut, qui prévoit des subventions, des prêts et des bourses pour les étudiants suivant des études postsecondaires;
  - Soutiens à l'apprentissage et à la formation des adultes, qui prévoit des subventions aux apprenants suivant des programmes de formation professionnelle (non postsecondaires).

### Objet de l'audit

- 8. L'audit visait à déterminer si le ministère de l'Éducation, le Collège de l'Arctique du Nunavut et le ministère des Services à la famille avaient aidé adéquatement les élèves du secondaire et les apprenants adultes à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi.
- 9. Cet audit est important parce que l'éducation est essentielle au bien-être des Nunavummiut et du Nunavut dans son ensemble. Des citoyens instruits sont plus susceptibles d'être des membres productifs, épanouis et actifs au sein de la société et de leur collectivité. Les citoyens dont la scolarité est limitée ont moins de perspectives d'emploi et d'occasions de participer à la vie de la société. Il est donc essentiel d'avoir un système éducatif qui répond aux besoins de tous les apprenants, notamment les élèves du secondaire et les adultes désirant améliorer leur niveau de scolarité.
- 10. Au moment de notre audit, le gouvernement du Nunavut passait en revue la *Loi sur l'éducation*. Nous n'avons pas audité le processus d'examen de la *Loi* ni les modifications législatives qui pourraient être apportées. Nous n'avons pas non plus examiné les programmes de formation financés par le gouvernement fédéral ni les activités des administrations scolaires de district.
- 11. La section intitulée **À propos de l'audit**, à la fin du présent rapport (voir les pages 31 à 35), donne des précisions sur l'objectif, l'étendue, la méthode et les critères de l'audit.

## Constatations, recommandations et réponses

Message général



Dans l'ensemble, nous avons constaté que le système d'éducation du Nunavut comportait un certain nombre de lacunes et d'obstacles qui entravaient la réussite scolaire des élèves du secondaire et des apprenants adultes ainsi que leur transition vers des études postsecondaires ou un emploi. Beaucoup d'élèves du secondaire avaient en effet besoin de plus d'une année pour réussir une année scolaire, ce qui a rallongé la durée de leurs études, et nombre d'entre eux ont quitté l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme. De nombreux intervenants du domaine doivent collaborer pour aplanir les difficultés rencontrées par les élèves du secondaire. Or nous avons constaté que le ministère de l'Éducation n'avait pas de stratégie définissant les mesures que lui et d'autres partenaires pourraient prendre pour aider les élèves à obtenir leur diplôme et à faire la transition vers le postsecondaire ou l'emploi. De plus, même s'il avait des problèmes de recrutement et de rétention du personnel, le Ministère n'avait pas de stratégie pour combler ses besoins en matière de ressources humaines.

- 13. Seulement deux des sept écoles secondaires visées par notre examen avaient des enseignants désignés pour accompagner les élèves tout au long du parcours ardu menant à des études postsecondaires ou à l'emploi. Les élèves ont certes bénéficié d'expériences d'apprentissage pratique, mais peu ont eu la possibilité de faire des stages en milieu de travail ou des formations travail-études pour pouvoir se familiariser avec des milieux de travail ou des métiers. De plus, la seule institution postsecondaire du territoire, le Collège de l'Arctique du Nunavut, n'a mené qu'une action d'information limitée en vue de faire connaître ses programmes aux élèves du secondaire. Par ailleurs, l'information affichée sur le site Web du Collège concernant les programmes offerts était désuète.
- 14. Nous avons aussi constaté que les apprenants adultes qui voulaient perfectionner leurs compétences en lecture et en écriture ou leurs autres compétences scolaires devaient surmonter divers obstacles. Ainsi, les adultes qui voulaient s'inscrire au programme en ligne du territoire pour obtenir leur diplôme d'études secondaires devaient posséder un niveau minimal d'alphabétisation, mais plus du tiers des demandeurs n'avaient pas le niveau de compétences requis. Malgré cela, le programme d'éducation de base des adultes qui permettait aux apprenants d'acquérir des compétences en lecture et en écriture suffisantes pour pouvoir s'inscrire au programme en ligne menant au diplôme d'études secondaires n'a pas été offert dans la plupart des collectivités du Nunavut au cours des cinq dernières années.
- 15. Selon le Collège de l'Arctique du Nunavut, de nombreux demandeurs avaient besoin de relever leur niveau de scolarité pour être admissibles à ses programmes. Nous avons constaté que le Collège offrait des programmes préparatoires, mais qu'il ne pouvait les donner que dans un petit nombre de collectivités en raison de contraintes budgétaires. Résultat, beaucoup d'apprenants adultes devaient quitter leur collectivité pour suivre ces programmes. De même, l'accès aux programmes d'aide financière du territoire était limité pour certaines catégories d'apprenants adultes. Par exemple, il n'y avait pas d'aide financière pour les adultes qui étudiaient à temps partiel, ni pour les adultes qui suivaient des cours du secondaire ou la plupart des cours d'éducation de base offerts. L'accès limité à l'aide financière pourrait décourager les adultes qui souhaitent améliorer leur niveau de scolarité.

### Élèves du secondaire

### Le ministère de l'Éducation n'a pas préparé les élèves en vue de leur transition vers le postsecondaire ou l'emploi

# Ce que nous avons constaté

- 16. Nous avons constaté que le ministère de l'Éducation ne prenait pas de mesures suffisantes pour préparer les élèves sur le plan scolaire en vue de leur transition vers le postsecondaire ou l'emploi. Nous avons constaté qu'en dépit de la faiblesse des taux d'obtention du diplôme secondaire et du nombre élevé de décrocheurs, le Ministère n'avait aucune stratégie pour aider les élèves à obtenir leur diplôme et à faire la transition vers le postsecondaire ou l'emploi. De plus, le Ministère n'avait pas de stratégie de recrutement ni de rétention des enseignants, des directeurs d'école et d'autres membres clés du personnel scolaire.
- 17. Nous avons constaté que certains aspects du programme d'études pour le secondaire du ministère de l'Éducation liés à la planification et au développement de carrière n'étaient pas mis en œuvre de manière uniforme. Même si les sept écoles que nous avons examinées proposaient des possibilités d'apprentissage pratique, seulement quatre écoles demandaient aux élèves de préparer les plans d'études et de carrière obligatoires qui devaient les guider tout au long du secondaire. Nous avons aussi constaté que le Collège de l'Arctique du Nunavut avait déployé peu d'efforts en vue de faire connaître ses programmes aux élèves.
- 18. Notre analyse à l'appui de cette constatation rend compte de ce que nous avons examiné et porte sur :
  - la stratégie visant à aider les élèves à obtenir leur diplôme et à faire la transition vers le postsecondaire ou l'emploi;
  - la stratégie de recrutement et de rétention du personnel;
  - l'évaluation des élèves;
  - les cours de niveau avancé et l'enseignement à distance;
  - les services de conseil et d'orientation pédagogique ou professionnelle;
  - la stratégie de communication du Collège de l'Arctique du Nunavut à l'égard des écoles;
  - l'apprentissage pratique.

# Importance de cette constatation

19. Cette constatation est importante parce qu'il est essentiel que le ministère de l'Éducation aide les élèves à obtenir leur diplôme et à s'instruire s'il veut pouvoir réaliser sa vision : que le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Nunavut soit comparable à celui dans le reste du Canada et que la plupart des jeunes diplômés du secondaire

possèdent les mêmes compétences et aptitudes que les diplômés de partout ailleurs au Canada. Offrir des services d'orientation pédagogique et professionnelle aux élèves leur permet de connaître les choix d'études et de carrière qu'ils ont et de mettre l'accent sur l'importance de réussir leurs études secondaires pour trouver un emploi. L'évaluation des élèves fait ressortir leurs forces et les compétences qu'ils doivent améliorer; elle peut servir aussi à perfectionner les méthodes d'enseignement. L'apprentissage pratique expose les élèves à des milieux de travail et peut les aider à intégrer le marché du travail. Il reflète aussi la valeur inuite Pilimmaksarniq/Pijariuqsarniq (le développement des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort).

#### Contexte

- 20. Pour obtenir leur diplôme, les élèves du secondaire au Nunavut doivent accumuler 100 crédits et réussir le cours d'anglais de la 12<sup>e</sup> année, qui comprend l'examen normalisé d'anglais de la 12<sup>e</sup> année du gouvernement de l'Alberta. La note finale du cours d'anglais correspond à la somme de la note donnée par l'enseignant pour le travail en classe (70 %) et la note de l'examen standardisé (30 %).
- 21. Lors de notre audit sur l'éducation au Nunavut de 2013, nous avions entre autres indiqué que les notes d'anglais de 12<sup>e</sup> année obtenues en classe par les élèves étaient supérieures de 26 points de pourcentage aux notes de l'examen normalisé. Nous avions alors recommandé que le ministère de l'Éducation analyse ces écarts en vue de trouver des moyens de les réduire.
- 22. Le programme d'études du ministère de l'Éducation pour le secondaire comprend des cours liés aux carrières qui donnent aux élèves des expériences d'apprentissage pratique. Le Ministère exige que les élèves de 9<sup>e</sup> année définissent un plan personnel d'études et de carrière. Le plan vise à cerner le parcours scolaire de l'élève jusqu'à l'obtention de son diplôme. Il doit être actualisé au moins une fois par an. Ce plan aide les élèves à déterminer les cours qui correspondent le plus à leurs intérêts, aptitudes et objectifs de vie, y compris la poursuite d'études postsecondaires.
- 23. Le Collège de l'Arctique du Nunavut offre plusieurs programmes d'études postsecondaires, notamment en sciences infirmières et en enseignement. Augmenter le nombre d'infirmiers et d'enseignants inuits est une priorité pour le gouvernement du Nunavut. Or, mieux faire connaître ces programmes d'études aux élèves du secondaire pourrait les encourager à choisir ces professions.

#### Recommandations

24. Nos recommandations relativement au secteur examiné sont présentées aux paragraphes 31, 32, 38, 39, 44, 47, 52, 55 et 59.

## Analyse à l'appui de la constatation

- 25. Ce que nous avons examiné Nous avons examiné si le ministère de l'Éducation s'était doté d'une stratégie et de politiques pour préparer les élèves du secondaire à faire la transition vers le postsecondaire ou l'emploi. Nous avons vérifié si les élèves avaient bénéficié de services de soutien et d'orientation pédagogique et professionnelle et s'ils avaient eu la possibilité de faire des apprentissages pratiques. Nous avons aussi examiné la stratégie de communication du Collège de l'Arctique du Nunavut à l'égard des écoles secondaires.
- 26. La stratégie visant à aider les élèves à obtenir leur diplôme et à faire la transition vers le postsecondaire ou l'emploi Nous avons constaté que le ministère de l'Éducation n'avait aucune stratégie décrivant les mesures que lui et d'autres partenaires pourraient prendre pour aider les élèves à obtenir leur diplôme et à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi. Le Ministère n'avait pas non plus défini d'objectifs ni d'échéances pour appuyer la réalisation de sa vision, à savoir avoir un taux d'obtention du diplôme d'études secondaires comparable à celui dans le reste du Canada et avoir des diplômés ayant les mêmes compétences que les autres diplômés canadiens.
- 27. Plusieurs facteurs peuvent entraver la réussite des études secondaires des Nunavummiut. Le surpeuplement des logements, l'insécurité alimentaire et les séquelles laissées par les pensionnats peuvent nuire aux résultats scolaires des élèves. De plus, des études ont indiqué qu'un pourcentage élevé d'enfants inuits d'âge scolaire souffraient d'une déficience auditive pouvant retarder l'acquisition du langage et entraver la réussite scolaire. Le ministère de l'Éducation ne peut pas régler à lui seul ces problèmes; il doit pouvoir compter sur l'appui d'autres intervenants locaux, comme d'autres ministères du Nunavut, des parties prenantes locales et les parents. Il faut aussi aider adéquatement les élèves avant leur entrée au secondaire si l'on veut qu'ils réussissent.
- Nous avons constaté qu'il fallait plus d'un an à de nombreux élèves du secondaire pour réussir une année d'études. Selon les données du ministère de l'Éducation, pour les trois années scolaires que nous avons examinées (2015-2016 à 2017-2018), plus du tiers (39 %) des élèves inscrits en 10<sup>e</sup>, en 11<sup>e</sup> ou en 12<sup>e</sup> année avaient été inscrits dans la même classe l'année d'avant. Parmi les élèves inscrits en 10<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2015-2016, 22 % avaient obtenu leur diplôme au bout de trois ans (c'est-à-dire à la fin de l'année scolaire 2017-2018). Parmi les élèves inscrits en 10<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2014-2015, 29 % avaient obtenu leur diplôme au bout de quatre ans. Par ailleurs, de nombreux élèves ont abandonné les études précocement. Ainsi, entre les années scolaires 2015-2016 et 2017-2018, le nombre d'élèves de 10<sup>e</sup>, de 11<sup>e</sup> ou de 12<sup>e</sup> année ayant quitté l'école avant de terminer leur année d'études s'élevait à 1 275 (ce qui représente 16 % de tous les élèves inscrits dans ces classes pour cette période). Parmi tous ces élèves du secondaire ayant mis plus d'une année pour réussir une année d'études, jusqu'au tiers ont abandonné l'école avant de terminer leur année d'études.

- 29. Au moment de notre audit, les élèves ne pouvaient suivre qu'un seul grand parcours scolaire pour obtenir leur diplôme. Les responsables des écoles nous ont indiqué qu'il fallait instaurer d'autres parcours menant à un diplôme pour encourager les élèves à terminer leurs études. Nous avons constaté que le ministère de l'Éducation examinait la possibilité d'offrir d'autres parcours menant à un diplôme, qui répondraient mieux aux besoins et aux forces des élèves et qui rendraient mieux compte de leurs réalisations. Le Ministère n'avait cependant pas défini d'orientations ni d'échéances précises pour mener à bien cette tâche.
- 30. Les enseignants et les directeurs d'école ont indiqué que l'absentéisme scolaire était l'une des causes profondes des difficultés scolaires des élèves. Le ministère de l'Éducation a aussi souligné que l'assiduité en classe avait un effet direct sur les progrès des élèves tout au long du secondaire. Nous avons constaté que les données sur l'assiduité scolaire transmises par le Ministère présentaient divers problèmes d'exhaustivité et d'exactitude. Or, il est important d'avoir des données de qualité sur l'assiduité scolaire si l'on veut comprendre l'ampleur du problème, trouver des solutions et évaluer le succès des mesures prises pour améliorer la présence des élèves en classe.
- 31. **Recommandation** Le ministère de l'Éducation devrait définir et mettre en œuvre une stratégie qui décrit les mesures que lui et d'autres partenaires prendront pour aider les élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi.

**Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. Au cours de l'exercice 2019-2020, le ministère de l'Éducation établira un plan stratégique sur dix ans. Ce plan contiendra des stratégies pour aider les élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à réussir leur transition. La planification de ce projet a débuté à l'automne 2018.

Au printemps 2018, le Ministère a doté un nouveau poste au sein de la Division des études avancées. Le titulaire de ce poste devra appuyer la transition des apprenants adultes venant des études secondaires ou postsecondaires, ou du marché du travail.

32. **Recommandation** — Le ministère de l'Éducation devrait prendre des mesures pour améliorer la qualité de ses données sur l'assiduité scolaire.

Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. En 2012, le ministère de l'Éducation a commencé à mettre en place le système d'information scolaire (SIS) dans le but de normaliser et d'améliorer la qualité des données sur les élèves auxquelles il a accès. C'est généralement le personnel scolaire qui enregistre les données, avec l'aide fournie à distance par le personnel des divisions. La fiabilité et l'exactitude des données enregistrées dépendent du nombre de postes vacants et du roulement du personnel.

Le Ministère a élaboré des modules de formation en ligne et des manuels sur le système, qu'il diffuse auprès des gestionnaires des écoles, des secrétaires et des enseignants. Il veut ainsi avoir l'assurance que les principaux utilisateurs suivent tous une formation sur les modalités d'utilisation du système d'information scolaire et sur la manière de saisir les données. Ces mesures contribuent à simplifier le processus d'enregistrement des données et à renforcer les capacités du personnel en vue d'assurer la qualité globale des données sur les élèves.

- 33. La stratégie de recrutement et de rétention du personnel Nous avons constaté que le ministère de l'Éducation n'avait pas de stratégie de recrutement et de rétention du personnel qui répondait à ses besoins de dotation et aux difficultés connexes, comme le roulement élevé des enseignants et des directeurs d'école. Le Ministère nous a fait savoir que le taux de roulement élevé des enseignants alourdissait la charge de travail des directeurs d'école et des enseignants et nuisait à la qualité de l'enseignement dispensé.
- 34. Il y avait aussi des postes vacants dans les divisions du Ministère qui étaient chargées d'appuyer les écoles et le Ministère dans son ensemble. Ainsi, les données du Ministère, pour la fin d'octobre 2018, montraient ce qui suit :
  - Dans la Division du perfectionnement des éducateurs, 18 des 22 postes (82 %) étaient vacants. Il incombe notamment à cette division de former le personnel scolaire au sujet des directives, des programmes et des politiques du Ministère, d'améliorer les méthodes d'enseignement et d'aider les élèves qui ont besoin de mesures d'adaptation.
  - Dans la Division de l'élaboration du curriculum, 12 des 21 postes (57 %) étaient aussi vacants. Ces vacances de poste ont limité la capacité du Ministère de définir et d'actualiser les programmes d'études. Le programme d'études de beaucoup de cours n'avait pas été actualisé depuis plus de dix ans ni adapté au contexte du Nunavut.
- 35. Les représentants du Ministère nous ont indiqué que plusieurs facteurs nuisaient à la capacité du Ministère de pourvoir les postes vacants, notamment la pénurie de logements, l'absence de priorité accordée aux enseignants et au reste du personnel lors de l'attribution des logements de fonction, l'obligation faite aux enseignants de partager leur logement avec des personnes qu'ils ne connaissent peut-être pas, la durée du processus de dotation ainsi que le nombre peu élevé de candidatures pour certains postes.
- 36. Pour combler ses besoins en matière de ressources humaines, le ministère de l'Éducation a demandé, en 2018, à deux experts-conseils qui étaient d'anciens employés chevronnés d'assister à des salons de l'emploi dans des universités canadiennes afin de recruter des enseignants

pour le Nunavut. Le Ministère s'employait également à établir un nouveau site Web consacré au perfectionnement des éducateurs du Nunavut, et il préparait une charte de projet pour définir une stratégie à long terme de recrutement et de rétention du personnel. Toutefois, cette stratégie était axée uniquement sur les éducateurs, non sur d'autres membres du personnel du Ministère, notamment les responsables du perfectionnement des éducateurs ou de l'élaboration du curriculum. Le Ministère n'avait pas non plus établi d'échéances pour la mise en œuvre de la stratégie ni déterminé les ressources dont il avait besoin.

- 37. Nous avons constaté que le Ministère s'était donné comme objectif d'accroître la proportion d'Inuits au sein de ses effectifs, mais qu'il n'avait pas de stratégie pour encourager les élèves du secondaire à suivre des programmes d'études postsecondaires pouvant leur permettre d'obtenir un emploi au Ministère. Toutefois, celui-ci nous a fait savoir qu'il prévoyait mener des activités de communication en vue d'encourager les élèves à poursuivre une carrière dans l'enseignement. Étant donné que la majorité des élèves au Nunavut sont inuits, une stratégie exhaustive visant à promouvoir leur participation au secteur de l'éducation pourrait aider à régler la question des postes vacants et du roulement du personnel.
- 38. **Recommandation** Le ministère de l'Éducation devrait définir et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et de rétention du personnel dans les écoles et au sein du Ministère. Cette stratégie devrait :
  - se fonder sur une analyse des besoins;
  - établir les facteurs qui dissuadent les candidats de venir enseigner au Nunavut et trouver des solutions pour y remédier;
  - recenser les résultats attendus, les échéances connexes et les ressources nécessaires.

Le Ministère devrait évaluer régulièrement l'efficacité de sa stratégie et apporter des correctifs au besoin.

**Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. Au cours de l'exercice 2019-2020, le ministère de l'Éducation établira une stratégie décennale de recrutement et de rétention des enseignants. La planification de ce projet a débuté à l'automne 2018.

39. **Recommandation** — Le ministère de l'Éducation devrait définir des mesures précises pour encourager les élèves à s'inscrire à des programmes d'études postsecondaires qui leur permettraient d'obtenir un emploi au Ministère.

**Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. La stratégie décennale de recrutement et de rétention des enseignants, préparée au cours de l'exercice 2019-2020, contiendra des mesures pour encourager les élèves à s'inscrire à des programmes d'études postsecondaires en vue de faire carrière au ministère de l'Éducation.

Le Ministère aidera les élèves à envisager diverses formations postsecondaires en s'associant avec des partenaires en vue d'offrir des possibilités d'apprentissage pratique grâce à des stages, à des expériences de travail, à des jumelages au travail et à des formations travail-études. Par ailleurs, le Ministère appuie la Journée au travail avec vos enfants.

- 40. **L'évaluation des élèves** Nous avons constaté que le ministère de l'Éducation n'avait aucune politique ni ligne directrice achevées pour aider les enseignants à évaluer les résultats scolaires des élèves en classe. C'est donc dire que le Ministère n'avait pas l'assurance que les élèves étaient évalués uniformément dans toutes les écoles ni que les notes données pour le travail en classe étaient fiables. Au moment de notre audit, le Ministère avait ébauché un cadre d'évaluation, de contrôle scolaire et d'établissement de rapports sur l'apprentissage des élèves, ainsi qu'une politique connexe pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Il prévoyait aussi rédiger un manuel pour aider les enseignants à mettre en œuvre la politique.
- 41. Nous avons constaté que le Ministère avait commencé à évaluer les niveaux d'alphabétisation des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Les contrôles visaient à aider les enseignants à déterminer les compétences en lecture des élèves, à éclairer les méthodes d'enseignement et à documenter les progrès réalisés par chaque élève au fil des ans.
- 42. Lors de notre audit de 2013, nous avions analysé les écarts entre les résultats des examens ministériels normalisés et les notes accordées en classe pour le cours d'anglais de 12<sup>e</sup> année. Nous avions alors constaté que pour les trois années scolaires examinées (de 2009-2010 à 2011-2012), les notes moyennes données en classe étaient supérieures de 26 points de pourcentage aux notes de l'examen normalisé. Dans le cadre du présent audit, nous avons de nouveau analysé les résultats des élèves à l'examen normalisé et les avons comparés aux notes attribuées en classe pour les trois dernières années scolaires (de 2015-2016 à 2017-2018). Nous avons constaté que l'écart s'était resserré. Les notes de classe étaient supérieures de 20 points de pourcentage, en moyenne, aux notes de l'examen normalisé.
- 43. Dans le cadre du présent audit, nous avons fait un suivi auprès du Ministère au sujet des mesures prises pour donner suite à notre recommandation de 2013 d'analyser les écarts entre les notes attribuées en classe et les notes obtenues par les élèves à l'examen normalisé, pour relever des possibilités de les réduire. Nous avons constaté que le Ministère n'avait pas récemment analysé ces données. Résultat, il n'avait pas l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées sur les améliorations ou les changements à apporter aux méthodes d'enseignement et d'évaluation des élèves. En 2013, le Ministère a élaboré l'ébauche d'une directive décrivant les mesures que pourraient prendre les enseignants et les directeurs d'école pour réduire l'écart entre les notes attribuées en classe et les notes de l'examen normalisé. Il n'a cependant pas encore finalisé cette directive.

44. **Recommandation** — Le ministère de l'Éducation devrait terminer d'établir des politiques et des directives sur l'évaluation des élèves et les mettre en œuvre. Il devrait aussi finir de rédiger la directive sur les mesures que le personnel scolaire peut prendre pour améliorer les résultats des élèves et pour réduire davantage l'écart entre les notes attribuées en classe et les notes de l'examen normalisé de fin d'année, et mettre en œuvre cette directive.

**Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. La politique, le cadre et le manuel d'évaluation des élèves et d'établissement de rapports du ministère de l'Éducation visent à définir les méthodes d'évaluation des résultats des élèves en vue de favoriser leur réussite et d'assurer l'uniformité et la fiabilité des méthodes d'évaluation dans toutes les écoles du Nunavut.

Le Ministère examine actuellement l'ébauche de sa politique d'évaluation des élèves et d'établissement de rapports en fonction des observations formulées par la coalition des administrations scolaires de district du Nunavut, qui ont recommandé que le Ministère révise sa politique afin de mieux refléter l'Inuit Qaujimajatuqangit. Le Ministère a amorcé le processus d'examen, et la politique sera prête pour l'année scolaire 2020-2021.

Le Ministère poursuivra ses efforts pour réduire l'écart entre les notes de l'examen ministériel normalisé de fin d'année et les notes données en classe pour le cours d'anglais de 12<sup>e</sup> année.

Reconnaissant aussi qu'il y a une corrélation entre un milieu d'apprentissage adapté, accueillant et sûr et les résultats scolaires des élèves, le Ministère s'emploie à améliorer les taux de réussite aux examens normalisés grâce à l'élaboration d'un cadre pour des écoles sûres et accueillantes. Ce cadre vise à créer un environnement pédagogique et d'apprentissage favorisant un sentiment d'accomplissement chez les élèves et les enseignants, ce qui améliorera les taux de réussite.

Au cours des deux prochaines années, le Ministère compte mettre en place des systèmes d'analyse des données en vue de pouvoir fonder ses décisions stratégiques sur des données probantes.

Le Ministère amorcera aussi un examen de la directive sur le fonctionnement des écoles, intitulée « Review of Marks Differential Directive » (2013).

45. Les cours de niveau avancé et l'enseignement à distance — Nous avons constaté que beaucoup d'écoles n'offraient pas de cours de niveau avancé, notamment en physique et en chimie, les raisons invoquées comprenant la pénurie d'enseignants et le peu d'élèves désirant suivre ces cours ou ayant les notes pour le faire. Or il importe que les élèves qui souhaitent poursuivre certains programmes postsecondaires puissent avoir accès à des cours de niveau avancé.

- 46. Par l'intermédiaire du centre d'apprentissage à distance de l'Alberta, le ministère de l'Éducation offrait la possibilité, aux élèves qui le désiraient, de suivre à distance des cours avancés qui n'étaient pas donnés dans leur école. Nous avons cependant constaté que le Ministère n'avait aucune directive sur l'apprentissage à distance qui précisait la démarche que devaient suivre les élèves, les parents, les directeurs d'école et les administrations scolaires de district pour que des élèves puissent s'inscrire à des cours à distance. Le Ministère s'employait à rédiger une directive sur l'apprentissage à distance en vue de donner des précisions à ce sujet. Il a indiqué sur son site Web qu'un plan de prestation d'éducation à distance était en cours d'élaboration. Il n'a cependant pas été en mesure de confirmer les personnes qui étaient responsables de mener cette tâche à bien ni la date à laquelle le plan serait prêt.
- 47. **Recommandation** Le ministère de l'Éducation devrait achever et mettre en œuvre sa directive sur l'apprentissage à distance et son plan de prestation connexe.

Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. Le ministère de l'Éducation s'emploie à terminer l'élaboration de la directive sur l'apprentissage à distance à l'intention des élèves qui fréquentent les écoles du Nunavut, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, pour l'année scolaire 2019-2020. La directive précise la démarche que doivent suivre les élèves, les parents, les directeurs d'école et les administrations scolaires de district. Elle simplifie le processus d'accès à l'apprentissage à distance pour les parents et les élèves.

Le Ministère s'efforcera de lancer le processus d'élaboration du plan de prestation de l'éducation à distance, dans le cadre d'une collaboration entre diverses divisions. Le plan de prestation viendra appuyer la mise en œuvre de l'apprentissage à distance.

- 48. Les services de conseil et d'orientation pédagogique ou professionnelle Nous avons constaté que le ministère de l'Éducation n'avait créé aucun poste officiel de conseiller en orientation dans les écoles secondaires du territoire. Au moment de notre audit, il envisageait d'obtenir les fonds nécessaires pour créer ces postes. Les directeurs de deux des sept écoles secondaires que nous avons visitées avaient désigné des enseignants pour orienter et conseiller les élèves. Dans les écoles sans conseiller en orientation, c'étaient les directeurs, les directeurs adjoints et les enseignants qui conseillaient les élèves, en plus de leurs tâches régulières.
- 49. Nous avons constaté que le Ministère n'avait pas formé le personnel scolaire de façon à ce qu'il puisse conseiller les élèves sur les choix de carrière. De plus, il ne leur a donné que peu de documents sur des sujets comme les programmes d'études postsecondaires, l'aide financière disponible et les possibilités d'emploi. Nous avons aussi constaté que dans seulement quatre des sept écoles que nous avons visitées, on avait demandé aux élèves d'établir des plans d'études et de carrière. Or une

orientation et des plans de carrière peuvent contribuer à faire en sorte que les élèves connaissent les cours du secondaire dont ils ont besoin pour être admissibles aux programmes d'études postsecondaires qui les intéressent. Sans cette information, les élèves pourraient ne pas suivre les cours requis, ce qui retarderait le début de leurs études postsecondaires.

- 50. Dans certaines des écoles que nous avons examinées, des personnes avaient été invitées à faire des présentations sur leur emploi. Les élèves pouvaient aussi participer à des salons de l'emploi. Le Ministère a aussi participé au programme Connexions Nord géré par TakingITGlobal. Cet organisme de bienfaisance enregistré utilise la vidéoconférence pour établir des liens entre les élèves et des mentors, des experts et d'autres classes. Au Nunavut, 12 des 44 écoles élémentaires et secondaires participent à ce programme. On prévoyait que 20 écoles en tout pourraient participer au programme avant la fin de l'année scolaire 2018-2019. Compétences Canada Nunavut, une organisation non gouvernementale, a aussi organisé des concours et des clubs de compétences pour susciter l'intérêt des jeunes à l'égard des métiers et du secteur des technologies.
- 51. En 2018, le ministère de l'Éducation a formé une équipe de trois personnes chargée d'élaborer des programmes de développement de carrière et des cours connexes. Une des premières missions de cette équipe était de revoir et de modifier les directives du Ministère et les cours offerts sur la planification de carrière. À la fin de la période d'audit, seul le poste de chef d'équipe avait été pourvu.
- 52. **Recommandation** Le ministère de l'Éducation devrait veiller à ce que les élèves du secondaire puissent obtenir des conseils sur les possibilités d'études et de carrière, et qu'ils rédigent des plans d'études et de carrière. Le Ministère devrait aussi prévoir des cours de formation et des documents d'accompagnement à l'intention du personnel scolaire, portant sur la manière d'orienter le parcours pédagogique et professionnel des élèves.

Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. L'établissement d'un plan d'études et de carrière est obligatoire pour les élèves de la 9<sup>e</sup> année et il est inscrit au programme des cours Aulajaaqtut de la 10<sup>e</sup> et de la 11<sup>e</sup> année. Les écoles où le roulement du personnel enseignant et administratif est élevé ne respectent peut-être pas cette obligation. Pour aider les écoles à mieux appuyer les élèves dans leurs choix de carrière et de cours, et associer les parents à ces choix de vie, le ministère de l'Éducation collaborera avec les gestionnaires des Opérations scolaires régionales pour garantir que les gestionnaires et le personnel des écoles connaissent le processus de planification de carrière et d'études et qu'ils ont prévu, dans leurs plans à long terme et annuels, de le mettre en œuvre avec leurs élèves. Ces données serviront à préparer le plan du programme d'études de l'école.

Le Ministère dotera tous les postes de l'équipe de transition de la Division de l'élaboration du curriculum afin que tous les élèves puissent avoir accès aux diverses initiatives mises en œuvre, comme la Journée au travail avec

vos enfants et les salons de l'emploi, ainsi qu'aux divers liens qui les préparent à connaître le succès après leurs études secondaires.

- 53. La stratégie de communication du Collège de l'Arctique du Nunavut à l'égard des écoles Nous avons constaté que le Collège de l'Arctique du Nunavut n'avait aucune stratégie de communication ni équipe désignée pour faire connaître ses programmes aux élèves du secondaire ou à d'autres apprenants potentiels. Les membres du personnel étaient chargés de faire la promotion de leurs propres programmes. Ils nous ont cependant indiqué qu'ils avaient peu de temps pour communiquer avec les élèves du secondaire et qu'ils ne visitaient pas souvent les écoles.
- 54. Nous avons noté divers problèmes relativement à l'information publiée sur les programmes du Collège. Ainsi, le dernier calendrier des programmes contenant des renseignements détaillés sur les programmes du Collège et les critères d'admissibilité datait de 2012-2014. De plus, en juillet 2018, l'information qui pouvait être consultée sur le site Web du Collège au sujet des programmes offerts, des calendriers et des dates butoirs pour les demandes d'inscription portait sur l'année scolaire 2016-2017, non 2018-2019. Au moment de notre audit, le Collège prenait des mesures pour améliorer ses efforts de communication. Il avait embauché un agent des affaires publiques et recherché des fonds supplémentaires pour mettre sur pied une équipe chargée du recrutement. Il s'employait aussi à mettre à jour son site Web. Cependant, à la fin de la période d'audit, nous avons encore relevé de nombreux exemples d'information imprécise ou inexacte sur les critères scolaires requis pour les programmes du Collège. C'est donc dire qu'il était difficile pour les conseillers en orientation, les enseignants, les élèves du secondaire, les autres apprenants potentiels et les parents de vérifier les critères d'admissibilité à respecter.
- 55. **Recommandation** Le Collège de l'Arctique du Nunavut devrait informer les élèves du secondaire au sujet des divers programmes d'études supérieures qu'il offre et garantir la précision et l'actualité des informations sur ses programmes ainsi que sur les critères d'admissibilité connexes.

Réponse du Collège — Recommandation acceptée. Le ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut et le Conseil d'administration ont demandé au Collège d'examiner des moyens en vue de commencer à combler les lacunes signalées. Le Collège vient juste de commencer à refondre son site Web. Il a mis en ligne un calendrier à jour de ses programmes pour l'année scolaire 2019-2020. La communication d'informations au public grâce à une présence numérique actualisée est un processus itératif. Le Collège continuera donc de mettre son site Web à jour et de l'améliorer en vue de diffuser des informations actuelles et précises au public. Le Collège a obtenu des fonds supplémentaires pour financer ces activités.

Au cours de la séance hivernale de l'Assemblée législative (février et mars 2019), des crédits de base supplémentaires ont été votés pour le Collège afin de lui permettre expressément de créer une équipe de marketing, de communication et de recrutement. Cette équipe comprendra un gestionnaire de division, un spécialiste du matériel de promotion et deux coordonnateurs stratégiques du recrutement. Ce financement sera mis à la disposition du Collège le 1<sup>er</sup> avril 2019. Le Collège se prépare déjà en vue de pourvoir ces postes dans les meilleurs délais.

Le Collège reconnaît qu'en raison de la vaste étendue du territoire, certaines activités de marketing devront continuer à être menées individuellement par les facultés, les divisions ou le personnel de première ligne dans les collectivités. L'expertise complémentaire de la division de l'administration centrale du Ministère et les crédits supplémentaires pour le matériel et les activités de promotion visent donc à accroître les activités déjà menées et à renforcer les capacités là où c'est nécessaire, non à centraliser l'ensemble des activités de recrutement.

Le Collège est conscient de la nécessité de faire connaître aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes les programmes d'études qu'il offre sur ses campus et dans les centres d'apprentissage communautaires. Il est déterminé à améliorer ses communications avec les Nunavummiut et à promouvoir les programmes et les cours qu'il offre.

- 56. L'apprentissage pratique Nous avons constaté que les sept écoles secondaires que nous avons visitées offraient des cours qui permettaient aux élèves d'acquérir une expérience pratique en classe ou sur le terrain. Les cours portaient notamment sur ce qui suit :
  - les activités et les savoirs traditionnels, comme la construction d'igloos et de kayaks, la pêche, le piégeage de renards, l'orientation en milieu sauvage, la survie en plein air, la cuisine au feu et la couture;
  - l'entrepreneuriat, le tourisme durable, Photoshop, iMovie, la coiffure, l'esthétique, les services de santé, la nutrition et le mieux-être, ainsi que la cuisine.
- 57. Nous avons constaté qu'une seule des sept écoles examinées offrait un programme préparatoire à l'exercice d'un métier. Nous avons noté diverses initiatives d'apprentissage pratique que d'autres écoles et collectivités pourraient adopter (voir la pièce 1).

# Pièce 1 Diverses initiatives ont permis aux élèves d'acquérir une expérience pratique

**Programme préparatoire à l'exercice d'un métier** — Une des sept écoles que nous avons examinées, l'école secondaire Kugluktuk, offrait un programme préparatoire à l'exercice d'un métier. Ce programme combine un apprentissage pratique, par exemple la fabrication de kayaks ou de meubles, et des cours de niveau avancé, notamment de mathématiques — une matière importante pour les élèves qui veulent exercer certains métiers.

Dans le cadre de ce programme, les élèves ont visité des exploitations minières dans les Territoires du Nord-Ouest, de même que le Northern Alberta Institute of Technology à Edmonton. Selon l'école, près de 75 % des élèves inscrits au programme ont obtenu leur diplôme. Beaucoup ont ensuite fait des études postsecondaires ou occupé un emploi dans le métier étudié. Le programme préparatoire à l'exercice d'un métier a été élaboré dans le cadre de l'initiative Options multiples du ministère de l'Éducation.

**Semaine TASK** — À Baker Lake, les élèves du secondaire peuvent participer à la semaine de sensibilisation aux métiers, la Trades Awareness Skills and Knowledge (TASK). En 2018, les élèves se sont familiarisés avec divers métiers, comme la plomberie, l'électricité, la coiffure, la soudure, la mécanique, les contrôles environnementaux et l'art culinaire. La société minière Agnico Eagle Mines et le Collège de l'Arctique du Nunavut ont participé à cet événement. À l'automne 2018, les élèves ont visité la mine locale exploitée par Agnico Eagle.

Camp de carrière dans le secteur de la santé — En février 2018, l'École de médecine du Nord de l'Ontario, le centre de recherche médicale Qaujigiartiit et la Nunavut Tunngavik Incorporated ont collaboré avec le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation et le Collège de l'Arctique du Nunavut en vue de mener un projet pilote, d'une durée d'une semaine, prévoyant l'organisation d'un camp de carrière dans le secteur de la santé à Iqaluit. Environ 20 élèves d'écoles secondaires des trois régions du Nunavut ont participé à ce camp. Les élèves ont pu obtenir des informations sur les carrières possibles dans le secteur de la santé et acquérir des compétences cliniques pratiques, comme poser un plâtre ou faire des points de suture.

58. Nous avons constaté que, sur les sept écoles que nous avons examinées, deux avaient des élèves inscrits à des expériences en milieu de travail au cours de chacune des trois dernières années scolaires (de 2015-2016 à 2017-2018). Dans les cinq autres écoles, très peu d'élèves, voire aucun, étaient inscrits à des expériences en milieu de travail. Aucune des écoles que nous avons examinées n'offrait de formations travail-études. La pénurie de possibilités de stages était attribuable en partie au peu de ressources disponibles dans les écoles pour coordonner et gérer les accords avec des employeurs potentiels. Nous avons noté qu'au début de 2016, le ministère des Services à la famille avait lancé un programme d'été d'acquisition d'une expérience de travail pour les jeunes qui retournaient à l'école à l'automne. En 2017 et en 2018, 54 élèves du secondaire et du postsecondaire ont participé à ce programme.

59. **Recommandation** — Le ministère de l'Éducation devrait, en collaboration avec d'autres ministères et partenaires, accroître l'accès des élèves aux programmes d'apprentissage pratique, notamment à des stages en milieu de travail et à des formations travail-études.

Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. L'équipe de transition de la Division de l'élaboration du curriculum au ministère de l'Éducation est chargée de mieux faire connaître au personnel scolaire, aux élèves et aux parents les possibilités d'apprentissage pratique. Elle communiquera avec des partenaires pour veiller à ce que des possibilités d'apprentissage théorique et pratique soient intégrées à la planification des programmes d'études, à la sélection des cours et aux parcours professionnels.

L'équipe de transition et l'équipe de l'Iqqaqqaukkaringniq examineront l'ancienne formation précoce en apprentissage du Nunavut, la Nunavut Early Apprenticeship Training (NEAT), pour déterminer si un plan actualisé permettant aux élèves du secondaire de commencer tôt une formation en apprentissage peut ou devrait être mis en œuvre.

Le Ministère examine aussi comment le programme Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS) peut intégrer des stages en milieu de travail et des possibilités d'apprentissage travail-études.

## **Apprenants adultes**

Les apprenants adultes étaient confrontés à des obstacles qui entravaient leur perfectionnement scolaire

#### Contexte

- 60. Au Nunavut, la plupart des adultes inuits de 25 à 64 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires. Selon Statistique Canada, en 2016, parmi cette tranche d'âge de la population, environ :
  - 52 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires (la moyenne canadienne était de 11 %);
  - 15 % avaient un diplôme d'études secondaires, mais n'avaient pas fait d'études postsecondaires (la moyenne canadienne était de 24 %);
  - 33 % avaient fait des études postsecondaires sous une forme ou une autre (la moyenne canadienne était de 65 %).

De plus, selon une évaluation internationale des compétences en lecture, en écriture et en calcul des adultes réalisée entre 2011 et 2012, 83 % des Nunavummiut de 16 à 65 ans avaient des niveaux d'alphabétisation inférieurs à ce qui est nécessaire pour accomplir la plupart des tâches en société et en milieu de travail. Il est important de noter que l'évaluation a été réalisée en anglais ou en français, qui ne sont pas la langue maternelle de la plupart des répondants inuits.

- 61. En 2006, le gouvernement du Nunavut et la Nunavut Tunngavik Incorporated ont publié la Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut. Selon la Stratégie, le plus important groupe d'apprenants adultes au Nunavut a besoin de programmes axés sur l'alphabétisation, les compétences de la vie courante, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'un équivalent et la formation de base destinée aux adultes. Un des objectifs de la Stratégie est de mettre en place un système d'apprentissage flexible qui permet aux apprenants d'entrer et de sortir du système selon leurs besoins. Un tel système tiendrait compte de la situation personnelle et du cheminement de vie de chacun des apprenants adultes au Nunavut. Il incombe au ministère de l'Éducation et au Collège de l'Arctique du Nunavut d'assurer la mise en œuvre des volets de la Stratégie.
- 62. Il y a une grande diversité d'apprenants adultes au Nunavut. Certains souhaitent acquérir des compétences de base en lecture et en écriture; d'autres souhaitent relever leur niveau scolaire afin de pouvoir obtenir leur diplôme d'études secondaires ou d'être admis à des programmes d'études collégiales ou universitaires. Le Collège de l'Arctique du Nunavut offre un programme d'éducation de base des adultes (EBA) qui est axé sur les compétences fondamentales (EBA Compétences fondamentales). Ce programme permet aux apprenants adultes de suivre des cursus similaires à ceux offerts aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du territoire. Il comporte entre autres des cours d'anglais, d'Inuktitut, de mathématiques, de sciences et d'études sociales. Il prévoit six niveaux de compétence qui sont équivalents aux classes de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année jusqu'à la 12<sup>e</sup> année :
  - Niveau 110 de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année
  - Niveau 120 de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année
  - Niveau 130 de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année
  - Niveau 140 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année
  - Niveau 150 12<sup>e</sup> année (général)
  - Niveau 160 12<sup>e</sup> année (avancé)
- 63. En plus de dispenser le programme EBA Compétences fondamentales, le Collège propose aussi divers programmes de formation préalable à l'emploi, notamment le programme EBA Compétences essentielles. Ce programme permet aux apprenants de perfectionner les compétences dont ils ont besoin pour obtenir un emploi de premier échelon ou semi-spécialisé au Nunavut. Le programme comporte des cours de lecture, d'écriture et de calcul. Il se donne sur deux semestres pendant le jour et prévoit 90 heures de stage en milieu de travail. Le Collège a reçu une aide financière du gouvernement fédéral pour mettre ce programme en œuvre.

- 64. À certains adultes, il manque une partie ou la totalité des crédits nécessaires pour obtenir un diplôme d'études secondaires. D'autres, qui ont réussi leur secondaire, n'ont peut-être pas les cours préalables requis ou les compétences scolaires nécessaires pour s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Dans les cas de ce genre, il importe que les apprenants puissent accéder à des programmes d'études secondaires pour adultes ou à des programmes de préparation ou de qualification aux études collégiales ou universitaires.
- 65. En 2013, pour aider les apprenants à obtenir leur diplôme d'études secondaires, le ministère de l'Éducation et le Collège de l'Arctique du Nunavut ont créé le programme PASS (Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes). Ce programme en ligne est offert gratuitement aux apprenants adultes qui veulent suivre des cours du secondaire. Les apprenants peuvent accumuler jusqu'à 35 crédits d'études secondaires dans le cadre du programme PASS, en étudiant à leur propre rythme. Le programme propose des cours sur certaines matières de base de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année, comme l'anglais, les mathématiques, les sciences, les études sociales et l'Aulajaaqtut (qui porte sur des sujets comme la santé et le bien-être).
- 66. Selon le Collège, de nombreux demandeurs devaient faire une année de rattrapage scolaire pour être admissibles à ses programmes, car ils n'avaient pas les notes nécessaires, les cours préalables requis ou un diplôme d'études secondaires. Pour répondre à ce besoin, le Collège a offert aux apprenants adultes divers cours préparatoires afin qu'ils puissent devenir admissibles à ses programmes menant à un diplôme ou à un grade, ou à ses programmes de formation professionnelle (métiers), et les réussir. Ces programmes comprenaient :
  - le programme College Foundation, offert aux apprenants qui souhaitaient devenir admissibles aux programmes du Collège (ainsi qu'un programme pour les étudiants qui souhaitaient s'inscrire au programme de formation des enseignants du Collège);
  - le cours préparatoire aux sciences infirmières, offert aux apprenants qui souhaitaient s'inscrire au programme de sciences infirmières du Collège;
  - le cours de préapprentissage, offert aux apprenants qui souhaitaient suivre une formation professionnelle (métier) pour devenir électricien, plombier ou menuisier, par exemple.
- 67. Le Collège de l'Arctique du Nunavut a établi des critères d'admissibilité pour ses différents programmes. Ainsi, les apprenants doivent posséder :
  - des compétences en anglais (lecture et écriture) et en mathématiques de niveau 120 intermédiaire (qui équivaut à la 5<sup>e</sup> année), pour être admissibles au programme d'éducation de base des adultes (EBA) – Compétences essentielles;

- des compétences en anglais (lecture et écriture) de niveau 140 (qui équivaut à la 10<sup>e</sup> et à la 11<sup>e</sup> année), pour être admissibles au programme PASS;
- des compétences en anglais (lecture et écriture) et en mathématiques de niveau 130 (qui équivaut à la 9<sup>e</sup> année), pour être admissibles au programme College Foundation;
- un diplôme d'études secondaires (y compris anglais et mathématiques de 12<sup>e</sup> année), pour être admissibles au cours préparatoire aux sciences infirmières.

Les critères d'admissibilité des programmes de préapprentissage du Collège varient. Par exemple, pour être admissibles au programme préparatoire au métier d'électricien, les apprenants doivent posséder des compétences en mathématiques et en anglais (lecture et écriture) de niveau 130.

68. Les apprenants peuvent devoir quitter leur collectivité ou le territoire pour suivre les programmes du Collège ou encore des études postsecondaires ou un programme de perfectionnement des compétences dans un autre établissement. Or, les frais de déplacement et de logement connexes peuvent empêcher certains apprenants de déménager en vue de suivre des études ou une formation.

# Ce que nous avons constaté

- Nous avons constaté que les apprenants adultes devaient surmonter divers obstacles pour améliorer leur niveau de scolarité. Dans la plupart des collectivités du territoire (17 sur 25), le Collège de l'Arctique du Nunavut n'a pas offert, au cours des cinq dernières années scolaires, son programme d'éducation de base des adultes (EBA – Compétences fondamentales) aux adultes qui voulaient se perfectionner en lecture et en écriture ou acquérir d'autres compétences scolaires. Or, faute d'avoir accès à ce programme, les apprenants adultes ne peuvent pas acquérir les compétences dont ils ont besoin pour obtenir leur diplôme d'études secondaires ou suivre des programmes de formation professionnelle ou d'autres programmes postsecondaires, notamment ceux qui sont offerts par le Collège. Par contre, le Collège a offert plus souvent et dans plus de collectivités son programme EBA - Compétences essentielles, qui prépare les apprenants à occuper des emplois semi-spécialisés. Les apprenants qui suivaient des programmes de perfectionnement de compétences professionnelles liées à l'emploi, comme le programme EBA – Compétences essentielles, pouvaient recevoir une aide financière, mais pas ceux qui suivaient le programme EBA – Compétences fondamentales.
- 70. Nous avons constaté qu'il n'était pas facile pour les apprenants adultes de suivre le programme PASS et d'obtenir assez de crédits pour avoir leur diplôme. De fait, en septembre 2018, huit participants au programme avaient réussi à satisfaire aux critères d'obtention du diplôme d'études secondaires du territoire.

- 71. Nous avons constaté que le Collège de l'Arctique du Nunavut n'avait offert des programmes préparatoires aux études collégiales que dans quelques collectivités. C'est donc dire que beaucoup d'apprenants adultes devaient quitter leur collectivité pour suivre ces programmes. Étant donné que le Collège disposait d'un budget de base limité pour financer le programme College Foundation, il n'a pas pu offrir ce programme dans un grand nombre de collectivités. Les apprenants qui suivent ces programmes peuvent recevoir une aide financière dans le cadre du programme Soutiens à l'apprentissage et à la formation des adultes. Ce programme ne couvre toutefois pas les frais des personnes à charge des apprenants (qui comprennent les enfants ou les conjoints sans emploi).
- 72. Notre analyse à l'appui de cette constatation rend compte de ce que nous avons examiné et porte sur :
  - l'accès au programme d'éducation de base des adultes offert par le Collège de l'Arctique du Nunavut;
  - l'accès aux programmes pour les adultes souhaitant obtenir un diplôme d'études secondaires;
  - l'aide aux adultes souhaitant obtenir un diplôme d'études secondaires en étudiant à l'école de leur collectivité;
  - l'accès aux programmes préparatoires aux études collégiales offerts par le Collège de l'Arctique du Nunavut;
  - l'information disponible pour la prise de décisions.

# Importance de cette constatation

- 73. Cette constatation est importante parce que pour relever leur niveau de scolarité et être plus aptes au travail, les apprenants adultes doivent pouvoir suivre des programmes qui leur permettent :
  - d'améliorer leurs compétences scolaires de base, notamment en écriture, en lecture et en calcul;
  - d'obtenir leur diplôme d'études secondaires;
  - de poursuivre des études postsecondaires ou une formation professionnelle ou à un métier, ou d'obtenir un emploi.

#### Recommandations

74. Nos recommandations relativement au secteur examiné sont présentées aux paragraphes 87, 94 et 95.

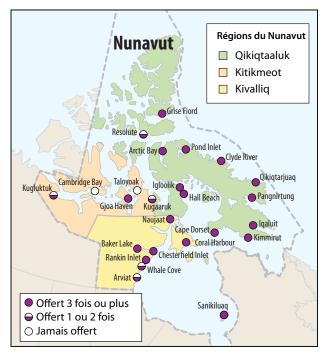
# Analyse à l'appui de la constatation

75. **Ce que nous avons examiné** — Nous avons examiné si les apprenants adultes avaient eu accès à des types choisis de programmes de formation et à de l'aide financière dans le cadre des programmes Soutiens à l'apprentissage et à la formation des adultes et Aide financière aux étudiants du Nunavut.

- 76. L'accès au programme d'éducation de base des adultes offert par le Collège de l'Arctique du Nunavut Nous avons constaté que le Collège avait offert son programme d'éducation de base des adultes (EBA) Compétences essentielles au moins trois fois au cours des cinq dernières années scolaires (de 2014-2015 à 2018-2019) dans 18 des 25 collectivités du Nunavut (voir la pièce 2). Ce programme vise à acquérir des compétences en anglais et en mathématiques de niveau 120, ainsi que d'autres compétences dont les apprenants adultes ont besoin en vue d'occuper des emplois de premier échelon ou semi-spécialisés au Nunavut.
- Par contre, nous avons constaté que les apprenants adultes 77. avaient eu beaucoup moins accès au programme EBA – Compétences fondamentales du Collège, qui leur aurait permis d'acquérir des compétences de base en écriture, en lecture et en calcul du niveau de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année (niveau 110) ou des compétences scolaires plus avancées du niveau de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (niveau 130 et supérieur). En effet, le Collège a offert ce programme au moins trois fois au cours des cinq dernières années scolaires (de 2014-2015 à 2018-2019) dans seulement 4 des 25 collectivités du Nunavut, qui étaient toutes situées dans la région de Kitikmeot (voir la pièce 3). Au cours de cette même période, le Collège n'a pas offert son programme EBA – Compétences fondamentales dans 17 des 25 collectivités du Nunavut. C'est donc dire que les adultes vivant dans ces collectivités ont eu un accès limité aux programmes de rattrapage scolaire qui leur auraient permis de devenir admissibles à divers programmes du Collège, notamment les programmes préparatoires, les programmes de métiers et le programme de formation des enseignants du Nunavut.
- Nous avons constaté que l'accès limité au programme EBA -Compétences fondamentales avait aussi empêché des apprenants adultes de s'inscrire au programme PASS. Ainsi, nous avons constaté que 165 demandes d'inscription sur 452 (37 %) au programme PASS faites au cours de cinq semestres consécutifs (de l'automne 2016 à l'automne 2018) avaient été rejetées parce que les demandeurs n'avaient pas les compétences requises, à savoir des compétences en anglais (lecture et écriture) de 10<sup>e</sup> ou de 11<sup>e</sup> année (niveau 140). Par ailleurs, le personnel du Collège nous a informés qu'il avait essayé d'aider ces apprenants à définir des plans d'apprentissage. Cependant, le Collège nous a indiqué que ces apprenants n'avaient souvent aucun endroit où aller pour se perfectionner en vue d'être admis au programme PASS, soit parce que le programme EBA – Compétences fondamentales n'était pas offert dans leur collectivité, soit parce qu'ils ne pouvaient pas suivre les cours lorsque ceux-ci étaient offerts. Certains apprenants peuvent se permettre de retourner au secondaire, mais cela n'est pas nécessairement le cas pour ceux qui ont un emploi, des enfants à charge ou d'autres responsabilités familiales.

Pièce 2 Le Collège de l'Arctique du Nunavut a offert son programme d'éducation de base des adultes – Compétences essentielles dans la plupart des collectivités au cours des cinq dernières années scolaires (de 2014-2015 à 2018-2019)

Pièce 3 Le Collège de l'Arctique du Nunavut a offert son programme d'éducation de base des adultes – Compétences fondamentales dans peu de collectivités au cours des cinq dernières années scolaires (de 2014-2015 à 2018-2019)





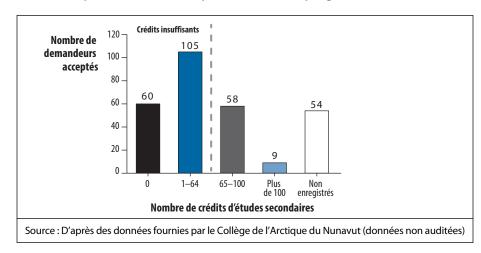
Source : D'après des données fournies par le Collège de l'Arctique du Nunavut (données non auditées)

Source : D'après des données fournies par le Collège de l'Arctique du Nunavut (données non auditées)

- 79. Nous avons constaté que plus de la moitié des demandeurs (87 sur 165, ou 53 %) qui n'avaient pas été acceptés au programme PASS au cours des cinq semestres que nous avons examinés habitaient dans six collectivités du Nunavut Iqaluit, Arviat, Baker Lake, Pond Inlet, Rankin Inlet et Whale Cove où le programme EBA Compétences fondamentales n'avait pas été offert au cours des cinq dernières années.
- 80. La Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut recommandait d'augmenter le nombre de cours du soir offerts aux adultes. Nous avons cependant constaté que les cours d'éducation de base des adultes avaient été offerts uniquement en journée, pendant la semaine, de septembre à avril. Aucun cours n'a été offert le soir ou les fins de semaine, ni de mai à août. Cela représentait un obstacle pour les apprenants qui n'étaient pas disponibles en journée à cause de leur travail ou de responsabilités familiales, ou qui voulaient suivre des cours au printemps ou à l'été.

- 81. Divers facteurs ont nui à la capacité du Collège d'offrir son programme EBA Compétences fondamentales dans les collectivités, notamment les suivants :
  - certains formateurs n'avaient pas les compétences ni l'expérience nécessaires pour enseigner ce programme;
  - l'espace était limité dans certains centres d'apprentissage communautaires;
  - le budget pour financer ce programme et les services de formateurs était limité.
- 82. Nous avons constaté que les apprenants adultes qui suivaient le programme EBA Compétences essentielles étaient admissibles à une aide financière par l'intermédiaire du programme Soutiens à l'apprentissage et à la formation des adultes. Toutefois, les apprenants qui suivaient le programme EBA Compétences fondamentales n'étaient pas admissibles à cette aide. Selon le ministère des Services à la famille, les programmes EBA de perfectionnement de compétences qui ne comportent pas une composante liée à l'emploi ne peuvent pas être financés par le programme Soutiens à l'apprentissage et à la formation des adultes.
- 83. L'accès aux programmes pour les adultes souhaitant obtenir un diplôme d'études secondaires Nous avons constaté que la plupart des apprenants adultes inscrits au programme PASS pouvaient ne pas être en mesure d'obtenir leur diplôme, et ce, même s'ils suivaient tous les cours offerts dans le cadre du programme. En effet, tout comme les élèves du secondaire, les participants au programme PASS doivent accumuler au moins 100 crédits pour avoir droit à leur diplôme d'études secondaires. Le programme PASS permet aux apprenants de suivre jusqu'à 7 cours et ainsi d'obtenir un maximum de 35 crédits. Toutefois, la plupart des apprenants (71 %) inscrits au programme (pour lesquels les données sur les crédits accumulés avaient été enregistrées) entre l'automne 2016 et l'automne 2018 avaient commencé le programme avec moins de 65 crédits (voir la pièce 4).
- 84. Nous avons constaté que le ministère de l'Éducation avait l'intention de définir une politique prévoyant qu'un diplôme d'études secondaires serait décerné aux adultes qui réussissaient les 7 cours du programme PASS, et ce, même s'ils n'avaient pas les 100 crédits requis. Toutefois, le Ministère n'a jamais établi cette politique. En septembre 2018, huit participants à ce programme avaient satisfait aux critères établis pour obtenir leur diplôme d'études secondaires.
- 85. Selon le Collège de l'Arctique du Nunavut, le taux de réussite moyen pour les cours du PASS était de 14 %. Le programme n'offrait pas de soutien pédagogique personnalisé aux apprenants dans leur collectivité. Ceux-ci pouvaient toutefois obtenir de l'aide en ligne ou par téléphone en communiquant avec des formateurs à Igaluit.

Pièce 4 La plupart des apprenants adultes inscrits au programme Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS) entre l'automne 2016 et l'automne 2018 avaient moins de 65 crédits, ce qui était insuffisant pour obtenir leur diplôme à la fin du programme



Nous avons constaté que le Ministère et le Collège n'avaient pas offert (dans le cadre du programme PASS ou d'une autre façon) certains cours, comme le cours de sciences de 12<sup>e</sup> année ou des cours avancés en anglais ou en mathématiques pour les adultes qui ne fréquentaient pas l'école secondaire locale. Or il faut avoir réussi ces cours pour être admis aux programmes de grade universitaire du Collège, comme les sciences infirmières ou l'enseignement, ou à d'autres programmes d'études postsecondaires donnés hors du territoire. Le Ministère et le Collège n'ont pas non plus offert de programme destiné aux adultes qui avaient un diplôme d'études secondaires et voulaient améliorer leurs notes ou suivre de nouveaux cours. Les adultes pouvaient suivre en ligne, à leurs frais cependant, les cours dont ils avaient besoin. Or certains cours peuvent coûter jusqu'à 1 000 dollars chacun. Toutefois, les programmes Soutiens à l'apprentissage et à la formation des adultes (SAFA) et Aide financière aux étudiants du Nunavut (AFEN) ne remboursent pas les cours de ces apprenants. De plus, le programme SAFA finance uniquement les programmes d'études à temps plein, c'est-à-dire comportant au moins 30 heures de cours théorique en classe par semaine. Par conséquent, les apprenants adultes qui participent à des programmes à temps partiel, comme le programme de revitalisation des langues du Collège de l'Arctique du Nunavut, offert à Cambridge Bay, n'avaient pas droit à une aide financière dans le cadre du programme SAFA.

87. **Recommandation** — Le ministère de l'Éducation devrait revoir les critères d'obtention du diplôme d'études secondaires établis dans le cadre du programme Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS) en vue de déterminer si d'autres critères d'obtention d'un diplôme d'études secondaires du Nunavut pourraient être définis pour les apprenants adultes.

Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. Le ministère de l'Éducation examine les critères d'obtention du diplôme d'études secondaires dans le cadre du programme Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS). Le Ministère a relevé une lacune dans sa politique, à savoir qu'il ne peut pas pour l'instant décerner un diplôme d'études secondaires aux apprenants qui ont réussi le programme PASS, sauf s'ils ont accumulé 100 crédits.

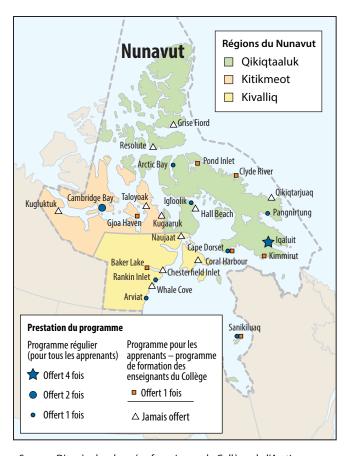
Pour régler ce problème, le Ministère a demandé, en avril 2018, une revue du programme PASS afin de recenser les lacunes et de recommander des solutions pour les corriger. Même si cette situation ne s'est pas encore présentée (à ce jour, tous les participants ayant réussi le programme PASS ont obtenu un diplôme d'études secondaires), le Ministère a déterminé que cette situation pouvait se produire tant que cette lacune dans la politique n'aura pas été corrigée.

Le Ministère s'emploie actuellement à corriger cette lacune afin de pouvoir décerner un diplôme d'études secondaires à tous les participants qui réussissent le programme PASS. Il prévoit avoir réglé la question au plus tard au printemps 2019.

- 88. L'aide aux adultes souhaitant obtenir un diplôme d'études secondaires à l'école de leur collectivité Les apprenants de plus de 21 ans peuvent étudier à l'école secondaire de leur collectivité, sous réserve de l'approbation de l'administration scolaire de district. Nous avons toutefois constaté que le ministère de l'Éducation n'avait pas de politique particulière pour aider les écoles à établir des programmes destinés aux apprenants adultes qui souhaitaient étudier à l'école secondaire de leur collectivité, ou à leur offrir du soutien. Le Ministère n'a pas non plus versé aux écoles des fonds supplémentaires pour les aider à répondre aux besoins des apprenants adultes. Les écoles devaient donc réaffecter des membres de leur personnel enseignant pour répondre aux besoins de ces apprenants.
- 89. Nous avons noté que deux des sept écoles que nous avons examinées avaient des classes réservées aux apprenants adultes et faisaient preuve de flexibilité à l'égard de l'assiduité en classe et des échéances des cours. Les apprenants adultes pouvaient suivre la gamme de cours dont ils avaient besoin pour obtenir leur diplôme, notamment des cours d'anglais, de sciences, de mathématiques et d'études sociales, et bénéficier de l'aide personnalisée d'un enseignant. Selon le personnel des écoles, les apprenants adultes ont besoin de flexibilité et d'une attention personnalisée pour réussir, vu que certains occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel ou ont des responsabilités familiales. Nous avons noté qu'une des écoles avait dû mettre fin aux classes spéciales pour les apprenants adultes au cours de l'année scolaire 2017-2018 lorsque des postes d'enseignant avaient été supprimés et qu'elle avait dû réaffecter les enseignants à d'autres postes dans l'école.

90. L'accès aux programmes préparatoires aux études collégiales offerts par le Collège de l'Arctique du Nunavut — Nous avons constaté que le Collège de l'Arctique du Nunavut avait offert le programme College Foundation à Iqaluit au cours de quatre des cinq dernières années scolaires et qu'il l'avait donné au moins deux fois dans chacune des régions du territoire au cours de cette période (voir la pièce 5). Comme le Collège disposait d'un budget de base réduit pour ce programme, il comptait sur du financement extérieur pour donner le programme à l'extérieur d'Iqaluit.

Pièce 5 Le Collège de l'Arctique du Nunavut a offert son programme College Foundation régulier au moins deux fois dans chaque région du territoire pour les années scolaires de 2014-2015 à 2018-2019



Source : D'après des données fournies par le Collège de l'Arctique du Nunavut (données non auditées)

91. Le Collège a aussi offert un programme College Foundation destiné aux apprenants qui souhaitaient s'inscrire au programme de formation des enseignants du Nunavut, dans sept collectivités autres qu'Iqaluit au cours des cinq dernières années. En 2018, le Collège a décidé de cesser d'offrir ce volet particulier du programme College Foundation. Tous les apprenants, notamment ceux qui voulaient suivre le programme de formation des

- enseignants, devaient donc s'inscrire au programme College Foundation régulier. Le Collège nous a fait savoir que pour offrir son programme à l'extérieur d'Iqaluit, il faudrait qu'il obtienne un financement extérieur.
- Nous avons constaté que le Collège avait offert son programme préparatoire aux études en sciences infirmières à Igaluit et des programmes de préapprentissage à Rankin Inlet. Nous avons constaté que les apprenants qui suivaient ces programmes préparatoires, ainsi que le programme College Foundation et certains programmes préparatoires d'autres établissements postsecondaires, étaient admissibles à une aide financière en vertu du programme Soutiens à l'apprentissage et à la formation des adultes (SAFA) seulement. Le programme Aide financière aux étudiants du Nunavut (AFEN) verse une allocation de subsistance bonifiée aux apprenants qui ont des personnes à charge (soit des enfants ou un conjoint sans emploi) ainsi qu'une aide financière pour couvrir les frais de déplacement des personnes à charge, mais le programme SAFA n'offre pas ces avantages financiers. Selon le Collège, 55 % des étudiants inscrits à ses programmes avaient des enfants. L'absence d'aide financière au titre des personnes à charge dans le cadre du programme SAFA peut donc empêcher des apprenants de poursuivre leur éducation.
- 93. L'information disponible pour la prise de décisions Nous avons constaté que le Collège n'avait pas systématiquement recueilli de données sur le nombre de demandeurs qui voulaient s'inscrire à ses programmes ni sur les résultats des tests d'entrée, et que cette information circulait peu au sein même du Collège. Or, il serait utile pour le Collège de recueillir et d'analyser systématiquement des données pour pouvoir :
  - déterminer les programmes d'alphabétisation et les autres programmes de rattrapage scolaire dont les apprenants adultes ont besoin;
  - planifier la prestation des cours;
  - déterminer la mesure dans laquelle les programmes offerts dans les collectivités permettent de satisfaire à l'objectif de la Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut d'avoir un système d'apprentissage flexible et accessible.
- 94. **Recommandation** Le Collège de l'Arctique du Nunavut devrait veiller à recueillir systématiquement des données sur les demandeurs à ses programmes et utiliser ces données pour prendre des décisions éclairées, notamment pour déterminer le moment et l'endroit où il convient d'offrir ses programmes d'alphabétisation des adultes et de rattrapage scolaire. Le Collège devrait aussi veiller à ce que les informations pertinentes soient communiquées aux partenaires qui contribuent à la formation des apprenants adultes, comme le ministère de l'Éducation et le ministère des Services à la famille.

Réponse du Collège — Recommandation acceptée. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, le Collège de l'Arctique du Nunavut a devancé la date des évaluations communautaires. Il s'agit des rapports annuels recueillis par le personnel du Collège au sein des collectivités, qui servent à déterminer dans quelles collectivités les différents programmes seront offerts. Cela a permis au personnel du Collège de déterminer plus rapidement les programmes qui seront donnés et ainsi de pouvoir rendre publique cette information plus tôt que par le passé.

Le Collège s'est aussi rendu compte qu'il avait besoin de plus de données quantitatives pour pouvoir déterminer les programmes qui seront offerts sur ses campus et dans les centres d'apprentissage communautaires. Le Collège s'emploie actuellement à mettre en place un nouveau système d'information scolaire qui lui permettra d'intégrer les données dans des rapports consolidés qui serviront à la prise de décisions éclairées.

Le Collège lancera, au cours de la prochaine année scolaire, des discussions avec la Division des études avancées du ministère de l'Éducation sur la manière dont le Collège et le Ministère peuvent harmoniser l'information respective de chaque organisation qui sert à déterminer le moment et l'endroit où il convient d'offrir des programmes d'alphabétisation des adultes et de rattrapage scolaire.

Le Collège s'efforcera aussi de créer un groupe de travail permanent composé de représentants des ministères concernés par la formation des apprenants adultes, comme le ministère de l'Éducation, le ministère des Services à la Famille et peut-être le nouveau ministère des Ressources humaines.

95. **Recommandation** — Le ministère des Services à la Famille devrait revoir ses programmes d'aide financière pour avoir l'assurance qu'ils n'entravent pas involontairement le perfectionnement scolaire des apprenants adultes.

Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. Le ministère des Services à la Famille revoit actuellement ses programmes d'aide financière pour veiller à ce qu'ils soient adaptés aux besoins des Nunavummiut. Le Ministère prévoit apporter des changements mineurs en septembre 2019. Des changements majeurs sont prévus, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée législative du Nunavut.

# **Conclusion**

96. Nous avons conclu que les organisations du gouvernement du Nunavut visées par l'audit n'avaient pas aidé adéquatement les élèves du secondaire et les apprenants adultes à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi.

# À propos de l'audit

Le présent rapport de certification indépendant sur le soutien aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes fourni par certaines organisations du gouvernement du Nunavut a été préparé par le Bureau du vérificateur général du Canada. La responsabilité du Bureau était de donner de l'information, une assurance et des avis objectifs à l'Assemblée législative du Nunavut en vue de l'aider à examiner soigneusement la gestion que fait le gouvernement des ressources et des programmes et d'exprimer une conclusion quant à la conformité du soutien aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes fourni par certaines organisations du gouvernement du Nunavut, dans tous ses aspects importants, aux critères applicables.

Tous les travaux effectués dans le cadre du présent audit ont été réalisés à un niveau d'assurance raisonnable conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3001 — Missions d'appréciation directe de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), qui est présentée dans le Manuel de CPA Canada — Certification.

Le Bureau applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1 et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Lors de la réalisation de nos travaux d'audit, nous nous sommes conformés aux règles sur l'indépendance et aux autres règles de déontologie des codes de conduite pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable au Canada, qui reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Conformément à notre processus d'audit, nous avons obtenu ce qui suit de la direction de chaque entité :

- la confirmation de sa responsabilité à l'égard de l'objet considéré;
- la confirmation que les critères étaient valables pour la mission;
- la confirmation qu'elle nous a fourni toutes les informations dont elle a connaissance et qui lui ont été demandées ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les constatations ou la conclusion contenues dans le présent rapport;
- la confirmation que les faits présentés dans le rapport sont exacts.

## Objectif de l'audit

L'objectif de l'audit consistait à déterminer si certaines organisations du gouvernement du Nunavut avaient aidé adéquatement les élèves du secondaire et les apprenants adultes à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi.

#### Étendue et méthode

L'audit a porté sur les éléments suivants :

- l'aide apportée aux élèves du secondaire pour la transition vers des études postsecondaires ou l'emploi;
- l'accès à certains programmes de formation des adultes;
- l'accès aux programmes de préparation aux études supérieures, comme le programme College Foundation;
- l'aide financière aux apprenants.

Les trois organisations suivantes étaient visées par l'audit : le ministère de l'Éducation, le ministère des Services à la famille et le Collège de l'Arctique du Nunavut.

L'audit a comporté des visites au sein de collectivités situées dans chacune des trois régions du Nunavut, ainsi que des entretiens avec des dirigeants dans les écoles (directeurs ou directeurs adjoints), des enseignants et des membres du personnel fournissant de l'aide aux élèves (comme des conseillers pédagogiques et des conseillers scolaires communautaires), des formateurs donnant des cours aux adultes, d'autres fonctionnaires des trois entités auditées, des membres de certaines administrations scolaires de district et des parties prenantes externes. L'audit a aussi comporté un examen et une analyse de documents clés, ainsi que la vérification d'échantillons de dossiers sur les plans d'études et de carrière des élèves. Dans certains cas, nous avons analysé des données non auditées fournies par le ministère de l'Éducation et le Collège de l'Arctique du Nunavut.

Cet audit a contribué à des mesures favorisant l'Objectif de développement durable n<sup>o</sup> 4 des Nations Unies, qui vise à « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

#### Critères

Critères	Sources		
Pour déterminer si certaines organisations du gouvernement du Nunavut avaient aidé adéquatement les élèves du secondaire et les apprenants adultes à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi, nous avons utilisé les critères suivants :			
Le ministère de l'Éducation dispose d'une politique pour encadrer ses activités, notamment ses activités de coordination, afin d'aider les élèves à réussir leur transition.	<ul> <li>Gouvernement du Canada, Conseil du Trésor, Politique sur les résultats</li> <li>Loi sur l'éducation</li> <li>Ministère de l'Éducation, Vision et mandat</li> <li>Conseil des ministres de l'Éducation, Cadre de référence du CMEC pour la réussite des transitions des élèves, Canada, 2017</li> </ul>		

Critères	Sources			
Pour déterminer si certaines organisations du gouvernement du Nunavut avaient aidé adéquatement les élèves du secondaire et les apprenants adultes à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi, nous avons utilisé les critères suivants : (suite)				
Le ministère de l'Éducation communique aux élèves du secondaire des informations et des conseils sur les différents parcours d'études et de carrière possibles (il les aide notamment à établir des plans d'études et de carrière).	<ul> <li>Ministère de l'Éducation, Nunavut Secondary School Administration Handbook, 2017-2018</li> <li>Conseil des ministres de l'Éducation, Cadre de référence du CMEC pour la réussite des transitions des élèves, Canada, 2017</li> <li>Gouvernement du Nunavut et sociétés territoriales, plan d'activités 2018-2021</li> </ul>			
Le ministère de l'Éducation prépare les élèves du secondaire à faire la transition vers le postsecondaire (notamment en les aidant à s'inscrire à des programmes d'études postsecondaires et à obtenir une aide financière, et en leur permettant d'acquérir les aptitudes à la vie quotidienne et à la gestion des finances personnelles dont ils ont besoin pour quitter la maison familiale).	<ul> <li>Gouvernement du Nunavut, Turaaqtavut, 5<sup>e</sup> Assemblée législative, 2018</li> <li>Conseil des ministres de l'Éducation, Cadre de référence du CMEC pour la réussite des transitions des élèves, Canada, 2017</li> </ul>			
Le Collège de l'Arctique du Nunavut communique aux élèves du secondaire des informations et des conseils sur les différents programmes d'études qu'il offre.	<ul> <li>Conseil des ministres de l'Éducation, Cadre de référence du CMEC pour la réussite des transitions des élèves, Canada, 2017</li> <li>Gouvernement du Nunavut et sociétés territoriales, plan d'activités 2018-2021</li> </ul>			
Le ministère de l'Éducation donne aux élèves du secondaire l'occasion d'expérimenter en pratique différentes carrières ou milieux de travail et des activités culturelles et traditionnelles.	<ul> <li>Gouvernement du Nunavut, Les valeurs sociales inuit (Pilimmaksarniq/Pijariuqsarniq)</li> <li>Le plan Makimaniq 2 : une approche commune de réduction de la pauvreté — 2017-2022</li> <li>Ministère de l'Éducation, Nunavut Secondary School Administration Handbook, 2017-2018</li> <li>Ministère de l'Éducation, Inuit Qaujimajatuqangit : cadre d'éducation pour le curriculum du Nunavut, 2007</li> <li>Conseil des ministres de l'Éducation, Cadre de référence du CMEC pour la réussite des transitions des élèves, Canada, 2017</li> </ul>			
Le ministère de l'Éducation donne aux élèves du secondaire accès à une gamme de cours qui leur permet de poursuivre le parcours éducatif de leur choix.	<ul> <li>Ministère de l'Éducation, Nunavut Secondary School Administration Handbook, 2017-2018</li> <li>Conseil des ministres de l'Éducation, Cadre de référence du CMEC pour la réussite des transitions des élèves, Canada, 2017</li> </ul>			

Critères	Sources		
Pour déterminer si certaines organisations du gouvernement du Nunavut avaient aidé adéquatement les élèves du secondaire et les apprenants adultes à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi, nous avons utilisé les critères suivants : (suite)			
Le ministère de l'Éducation veille à ce que les élèves qui réussissent leurs études secondaires au Nunavut possèdent les compétences et les savoirs théoriques qui sont conformes aux normes ministérielles de réussite.	• Loi sur l'éducation		
	<ul> <li>Ministère de l'Éducation, Nunavut Secondary School Administration Handbook, 2017-2018</li> </ul>		
	<ul> <li>Gouvernement du Nunavut, Turaaqtavut,</li> <li>5<sup>e</sup> Assemblée législative, 2018</li> </ul>		
	<ul> <li>Gouvernement du Nunavut et sociétés territoriales, plan d'activités 2018-2021</li> </ul>		
	<ul> <li>Le plan Makimaniq 2 : une approche commune de réduction de la pauvreté — 2017-2022</li> </ul>		
Le Collège de l'Arctique du Nunavut et le ministère de	• Loi sur le Collège de l'Arctique du Nunavut		
l'Éducation donnent aux apprenants adultes (dans toutes les collectivités) accès à des programmes	• Loi sur l'éducation		
d'éducation de base et à des cours qui leur permettent	Ministère de l'Éducation, Vision et mandat		
de terminer leurs études secondaires.	<ul> <li>Le plan Makimaniq 2 : une approche commune de réduction de la pauvreté — 2017-2022</li> </ul>		
	<ul> <li>Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut,</li> <li>2006</li> </ul>		
	Gouvernement du Nunavut et sociétés territoriales, plan d'activités 2018-2021		
	<ul> <li>Gouvernement du Nunavut, Turaaqtavut,</li> <li>5<sup>e</sup> Assemblée législative, 2018</li> </ul>		
	Collège de l'Arctique du Nunavut, Continuing     Education Policy (en révision), 2012		
Le Collège de l'Arctique du Nunavut et le ministère	• Loi sur le Collège de l'Arctique du Nunavut		
de l'Éducation donnent aux apprenants (dans toutes les collectivités) accès à des programmes de rattrapage scolaire, comme le programme College Foundation, afin de leur permettre de poursuivre des études postsecondaires.	Mandat du Collège de l'Arctique du Nunavut, 2012		
	Collège de l'Arctique du Nunavut, Continuing     Education Policy (en révision), 2012		
Le ministère des Services à la famille donne accès à une aide financière d'une manière qui ne crée pas	Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut, 2006		
d'obstacles inutiles pour les apprenants.	Nunavut Student Funding Handbook		
	Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants et     Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants		

## Période visée par l'audit

L'audit a porté sur la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 28 septembre 2018. Il s'agit de la période à laquelle s'applique la conclusion de l'audit. Toutefois, afin de mieux comprendre l'objet considéré de l'audit, nous avons aussi examiné certains dossiers antérieurs à cette période.

## Date du rapport

Nous avons fini de rassembler les éléments probants suffisants et appropriés à partir desquels nous avons fondé notre conclusion le 2 avril 2019 à Ottawa, au Canada.

# Équipe d'audit

Directeur principal: Jim McKenzie

Directrice: Liliane Cotnoir

Amélie Beaupré-Moreau Françoise Bessette Samira Drapeau Catharine Johannson Adrienne Scott

# **Tableau des recommandations**

Le tableau qui suit regroupe les recommandations et les réponses apparaissant dans le présent rapport. Le numéro qui précède chaque recommandation correspond au numéro du paragraphe de la recommandation dans le rapport. Les chiffres entre parenthèses correspondent au numéro des paragraphes où le sujet de la recommandation est abordé.

Recommandation	Réponse
Élèves du secondaire	
31. Le ministère de l'Éducation devrait définir et mettre en œuvre une stratégie qui décrit les mesures que lui et d'autres partenaires prendront pour aider les élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à faire la transition vers le postsecondaire et l'emploi. (26-30)	<b>Réponse du Ministère</b> — Recommandation acceptée. Au cours de l'exercice 2019-2020, le ministère de l'Éducation établira un plan stratégique sur dix ans. Ce plan contiendra des stratégies pour aider les élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à réussir leur transition. La planification de ce projet a débuté à l'automne 2018.  Au printemps 2018, le Ministère a doté un nouveau poste au sein de
To possessive and complete (20 co)	la Division des études avancées. Le titulaire de ce poste devra appuyer la transition des apprenants adultes venant des études secondaires ou postsecondaires, ou du marché du travail.
<b>32.</b> Le ministère de l'Éducation devrait prendre des mesures pour améliorer la qualité de ses données sur l'assiduité scolaire. <b>(26-30)</b>	Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. En 2012, le ministère de l'Éducation a commencé à mettre en place le système d'information scolaire (SIS) dans le but de normaliser et d'améliorer la qualité des données sur les élèves auxquelles il a accès. C'est généralement le personnel scolaire qui enregistre les données, avec l'aide fournie à distance par le personnel des divisions. La fiabilité et l'exactitude des données enregistrées dépendent du nombre de postes vacants et du roulement du personnel.
	Le Ministère a élaboré des modules de formation en ligne et des manuels sur le système, qu'il diffuse auprès des gestionnaires des écoles, des secrétaires et des enseignants. Il veut ainsi avoir l'assurance que les principaux utilisateurs suivent tous une formation sur les modalités d'utilisation du système d'information scolaire et sur la manière de saisir les données. Ces mesures contribuent à simplifier le processus d'enregistrement des données et à renforcer les capacités du personnel en vue d'assurer la qualité globale des données sur les élèves.

#### Recommandation Réponse Le ministère de l'Éducation devrait **Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. Au cours 38. de l'exercice 2019-2020, le ministère de l'Éducation établira une définir et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et de rétention du stratégie décennale de recrutement et de rétention des enseignants. personnel dans les écoles et au sein La planification de ce projet a débuté à l'automne 2018. du Ministère. Cette stratégie devrait : • se fonder sur une analyse des besoins; • établir les facteurs qui dissuadent les candidats de venir enseigner au Nunavut et trouver des solutions pour y remédier: · recenser les résultats attendus, les échéances connexes et les ressources nécessaires. Le Ministère devrait évaluer réqulièrement l'efficacité de sa stratégie et apporter des correctifs au besoin. (33-37)**39.** Le ministère de l'Éducation **Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. La stratégie devrait définir des mesures précises pour décennale de recrutement et de rétention des enseignants, préparée encourager les élèves à s'inscrire à des au cours de l'exercice 2019-2020, contiendra des mesures pour programmes d'études postsecondaires encourager les élèves à s'inscrire à des programmes d'études qui leur permettraient d'obtenir un postsecondaires en vue de faire carrière au ministère de l'Éducation. emploi au Ministère. (33-37) Le Ministère aidera les élèves à envisager diverses formations postsecondaires en s'associant avec des partenaires en vue d'offrir des possibilités d'apprentissage pratique grâce à des stages, à des expériences de travail, à des jumelages au travail et à des formations travail-études. Par ailleurs, le Ministère appuie la Journée au travail avec vos enfants. **44.** Le ministère de l'Éducation devrait Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. La politique, terminer d'établir des politiques et des le cadre et le manuel d'évaluation des élèves et d'établissement de directives sur l'évaluation des élèves et rapports du ministère de l'Éducation visent à définir les méthodes

les mettre en œuvre. Il devrait aussi finir de rédiger la directive sur les mesures que le personnel scolaire peut prendre pour améliorer les résultats des élèves et pour réduire davantage l'écart entre les notes attribuées en classe et les notes de l'examen normalisé de fin d'année, et mettre en œuvre cette directive. (40-43)

d'évaluation des résultats des élèves en vue de favoriser leur réussite et d'assurer l'uniformité et la fiabilité des méthodes d'évaluation dans toutes les écoles du Nunavut.

Le Ministère examine actuellement l'ébauche de sa politique d'évaluation des élèves et d'établissement de rapports en fonction des observations formulées par la coalition des administrations scolaires de district du Nunavut, qui ont recommandé que le Ministère révise sa politique afin de mieux refléter l'Inuit Qaujimajatuqangit. Le Ministère a amorcé le processus d'examen, et la politique sera prête pour l'année scolaire 2020-2021.

Le Ministère poursuivra ses efforts pour réduire l'écart entre les notes de l'examen ministériel normalisé de fin d'année et les notes données en classe pour le cours d'anglais de 12<sup>e</sup> année.

Recommandation	Réponse
	Reconnaissant aussi qu'il y a une corrélation entre un milieu d'apprentissage adapté, accueillant et sûr et les résultats scolaires des élèves, le Ministère s'emploie à améliorer les taux de réussite aux examens normalisés grâce à l'élaboration d'un cadre pour des écoles sûres et accueillantes. Ce cadre vise à créer un environnement pédagogique et d'apprentissage favorisant un sentiment d'accomplissement chez les élèves et les enseignants, ce qui améliorera les taux de réussite.
	Au cours des deux prochaines années, le Ministère compte mettre en place des systèmes d'analyse des données en vue de pouvoir fonder ses décisions stratégiques sur des données probantes.
	Le Ministère amorcera aussi un examen de la directive sur le fonctionnement des écoles, intitulée « Review of Marks Differential Directive » (2013).
<b>47.</b> Le ministère de l'Éducation devrait achever et mettre en œuvre sa directive sur l'apprentissage à distance et son plan de prestation connexe. <b>(45-46)</b>	<b>Réponse du Ministère</b> — Recommandation acceptée. Le ministère de l'Éducation s'emploie à terminer l'élaboration de la directive sur l'apprentissage à distance à l'intention des élèves qui fréquentent les écoles du Nunavut, de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année, pour l'année scolaire 2019-2020. La directive précise la démarche que doivent suivre les élèves, les parents, les directeurs d'école et les administrations scolaires de district. Elle simplifie le processus d'accès à l'apprentissage à distance pour les parents et les élèves.
	Le Ministère s'efforcera de lancer le processus d'élaboration du plan de prestation de l'éducation à distance, dans le cadre d'une collaboration entre diverses divisions. Le plan de prestation viendra appuyer la mise en œuvre de l'apprentissage à distance.
<b>52.</b> Le ministère de l'Éducation devrait veiller à ce que les élèves du secondaire puissent obtenir des conseils sur les possibilités d'études et de carrière, et qu'ils rédigent des plans d'études et de carrière. Le Ministère devrait aussi prévoir des cours de formation et des documents d'accompagnement à l'intention du personnel scolaire, portant sur la manière d'orienter le parcours pédagogique et professionnel des élèves. <b>(48-51)</b>	Réponse du Ministère — Recommandation acceptée. L'établissement d'un plan d'études et de carrière est obligatoire pour les élèves de la 9 <sup>e</sup> année et il est inscrit au programme des cours Aulajaaqtut de la 10 <sup>e</sup> et de la 11 <sup>e</sup> année. Les écoles où le roulement du personnel enseignant et administratif est élevé ne respectent peutêtre pas cette obligation. Pour aider les écoles à mieux appuyer les élèves dans leurs choix de carrière et de cours, et associer les parents à ces choix de vie, le ministère de l'Éducation collaborera avec les gestionnaires des Opérations scolaires régionales pour garantir que les gestionnaires et le personnel des écoles connaissent le processus de planification de carrière et d'études et qu'ils ont prévu, dans leurs plans à long terme et annuels, de le mettre en œuvre avec leurs élèves. Ces données serviront à préparer le plan du programme d'études de l'école.
	Le Ministère dotera tous les postes de l'équipe de transition de la Division de l'élaboration du curriculum afin que tous les élèves puissent avoir accès aux diverses initiatives mises en œuvre, comme la Journée au travail avec vos enfants et les salons de l'emploi, ainsi qu'aux divers liens qui les préparent à connaître le succès après leurs études secondaires.

# Recommandation Réponse **Réponse du Collège** — Recommandation acceptée. Le ministre 55. Le Collège de l'Arctique du Nunavut devrait informer les élèves du secondaire responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut et le Conseil au sujet des divers programmes d'études d'administration ont demandé au Collège d'examiner des moyens en supérieures qu'il offre et garantir la vue de commencer à combler les lacunes signalées. Le Collège vient précision et l'actualité des informations juste de commencer à refondre son site Web. Il a mis en ligne un sur ses programmes ainsi que sur les calendrier à jour de ses programmes pour l'année scolaire 2019-2020. critères d'admissibilité connexes. (53-54) La communication d'informations au public grâce à une présence numérique actualisée est un processus itératif. Le Collège continuera donc de mettre son site Web à jour et de l'améliorer en vue de diffuser des informations actuelles et précises au public. Le Collège a obtenu des fonds supplémentaires pour financer ces activités. Au cours de la séance hivernale de l'Assemblée législative (février et mars 2019), des crédits de base supplémentaires ont été votés pour le Collège afin de lui permettre expressément de créer une équipe de marketing, de communication et de recrutement. Cette équipe comprendra un gestionnaire de division, un spécialiste du matériel de promotion et deux coordonnateurs stratégiques du recrutement. Ce financement sera mis à la disposition du Collège le 1<sup>er</sup> avril 2019. Le Collège se prépare déjà en vue de pourvoir ces postes dans les meilleurs délais. Le Collège reconnaît qu'en raison de la vaste étendue du territoire, certaines activités de marketing devront continuer à être menées individuellement par les facultés, les divisions ou le personnel de première ligne dans les collectivités. L'expertise complémentaire de la division de l'administration centrale du Ministère et les crédits supplémentaires pour le matériel et les activités de promotion visent donc à accroître les activités déjà menées et à renforcer les capacités là où c'est nécessaire, non à centraliser l'ensemble des activités de recrutement. Le Collège est conscient de la nécessité de faire connaître aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes les programmes d'études qu'il offre sur ses campus et dans les centres d'apprentissage communautaires. Il est déterminé à améliorer ses communications avec les Nunavummiut et à promouvoir les programmes et les cours qu'il offre.

## Recommandation Réponse

**59.** Le ministère de l'Éducation devrait, en collaboration avec d'autres ministères et partenaires, accroître l'accès des élèves aux programmes d'apprentissage pratique, notamment à des stages en milieu de travail et à des formations travail-études. **(56-58)** 

**Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. L'équipe de transition de la Division de l'élaboration du curriculum au ministère de l'Éducation est chargée de mieux faire connaître au personnel scolaire, aux élèves et aux parents les possibilités d'apprentissage pratique. Elle communiquera avec des partenaires pour veiller à ce que des possibilités d'apprentissage théorique et pratique soient intégrées à la planification des programmes d'études, à la sélection des cours et aux parcours professionnels.

L'équipe de transition et l'équipe de l'Iqqaqqaukkaringniq examineront l'ancienne formation précoce en apprentissage du Nunavut, la Nunavut Early Apprenticeship Training (NEAT), pour déterminer si un plan actualisé permettant aux élèves du secondaire de commencer tôt une formation en apprentissage peut ou devrait être mis en œuvre.

Le Ministère examine aussi comment le programme Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS) peut intégrer des stages en milieu de travail et des possibilités d'apprentissage travail-études.

### **Apprenants adultes**

**87.** Le ministère de l'Éducation devrait revoir les critères d'obtention du diplôme d'études secondaires établis dans le cadre du programme Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS) en vue de déterminer si d'autres critères d'obtention d'un diplôme d'études secondaires du Nunavut pourraient être définis pour les apprenants adultes. **(76-86)** 

**Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. Le ministère de l'Éducation examine les critères d'obtention du diplôme d'études secondaires dans le cadre du programme Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS). Le Ministère a relevé une lacune dans sa politique, à savoir qu'il ne peut pas pour l'instant décerner un diplôme d'études secondaires aux apprenants qui ont réussi le programme PASS, sauf s'ils ont accumulé 100 crédits.

Pour régler ce problème, le Ministère a demandé, en avril 2018, une revue du programme PASS afin de recenser les lacunes et de recommander des solutions pour les corriger. Même si cette situation ne s'est pas encore présentée (à ce jour, tous les participants ayant réussi le programme PASS ont obtenu un diplôme d'études secondaires), le Ministère a déterminé que cette situation pouvait se produire tant que cette lacune dans la politique n'aura pas été corrigée.

Le Ministère s'emploie actuellement à corriger cette lacune afin de pouvoir décerner un diplôme d'études secondaires à tous les participants qui réussissent le programme PASS. Il prévoit avoir réglé la question au plus tard au printemps 2019.

Recommandation	Réponse
----------------	---------

94. Le Collège de l'Arctique du Nunavut devrait veiller à recueillir systématiquement des données sur les demandeurs à ses programmes et utiliser ces données pour prendre des décisions éclairées, notamment pour déterminer le moment et l'endroit où il convient d'offrir ses programmes d'alphabétisation des adultes et de rattrapage scolaire. Le Collège devrait aussi veiller à ce que les informations pertinentes soient communiquées aux partenaires qui contribuent à la formation des apprenants adultes, comme le ministère de l'Éducation et le ministère des Services à la Famille. (93)

Réponse du Collège — Recommandation acceptée. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, le Collège de l'Arctique du Nunavut a devancé la date des évaluations communautaires. Il s'agit des rapports annuels recueillis par le personnel du Collège au sein des collectivités, qui servent à déterminer dans quelles collectivités les différents programmes seront offerts. Cela a permis au personnel du Collège de déterminer plus rapidement les programmes qui seront donnés et ainsi de pouvoir rendre publique cette information plus tôt que par le passé.

Le Collège s'est aussi rendu compte qu'il avait besoin de plus de données quantitatives pour pouvoir déterminer les programmes qui seront offerts sur ses campus et dans les centres d'apprentissage communautaires. Le Collège s'emploie actuellement à mettre en place un nouveau système d'information scolaire qui lui permettra d'intégrer les données dans des rapports consolidés qui serviront à la prise de décisions éclairées.

Le Collège lancera, au cours de la prochaine année scolaire, des discussions avec la Division des études avancées du ministère de l'Éducation sur la manière dont le Collège et le Ministère peuvent harmoniser l'information respective de chaque organisation qui sert à déterminer le moment et l'endroit où il convient d'offrir des programmes d'alphabétisation des adultes et de rattrapage scolaire.

Le Collège s'efforcera aussi de créer un groupe de travail permanent composé de représentants des ministères concernés par la formation des apprenants adultes, comme le ministère de l'Éducation, le ministère des Services à la Famille et peut-être le nouveau ministère des Ressources humaines.

**95.** Le ministère des Services à la Famille devrait revoir ses programmes d'aide financière pour avoir l'assurance qu'ils n'entravent pas involontairement le perfectionnement scolaire des apprenants adultes. **(90-92)** 

**Réponse du Ministère** — Recommandation acceptée. Le ministère des Services à la Famille revoit actuellement ses programmes d'aide financière pour veiller à ce qu'ils soient adaptés aux besoins des Nunavummiut. Le Ministère prévoit apporter des changements mineurs en septembre 2019. Des changements majeurs sont prévus, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée législative du Nunavut.